



Paris, le

Conseil de quartier Muette Sud
Lundi 21 novembre 2011 à 18h00
La Maison de Balzac

Vingt et un novembre deux mille onze, à dix huit heures, les membres du Conseil de quartier Muette Sud se sont réunis à La Maison de Balzac, 47 rue Raynouard 75016 Paris.

Etaient présents :

- Mme Ijab KHOURY, Adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud
- Mme Véronique BALDINI, Adjoint au Maire, chargée de l'environnement, du développement durable, de la propreté, des espaces verts et de la voirie
- M. Fabien SANQUER, Directeur du Cabinet du maire du 16^{ème}
- M. Daniel DECANT, Chef de la 4^{ème} section territoriale de voirie
- Mme Béatrice HUNTER, Commissariat Central de Police du 16^{ème}
- M. Reynald GILLERON, Chef de la Division de la propreté et de l'Eau
- Mme Nathalie CHARRIE, Chef de la division du 16^{ème} des Espaces Verts et de l'Environnement
- Mme Liliane BORODINE, association ASIART
- M. Michel BRISSON, association AVF
- M. Jean-François MAILLARD, association des commerçants du marché couvert de Passy
- Mme Annick MUSSARD, Association des commerçants du village de Passy
- M. Jean-Marc VERBAVATZ, Amicale Edouard Petit
- Mme Michèle ZIVY, Cité 16
- Mme Clémence BARRET
- Mme Nicole LEQUERLER
- M. Christophe MALISZEWSKI
- Mme Martine MARTIN
- M. Mickaël MIGUERES

Etait excusée :

Mme Christiane ARLES-ROMAGNY

Mme KHOURY ouvre la séance sur la première question de l'ordre du jour posée par Madame BARET.

1- Sécurité des piétons au carrefour rue de Boulainvilliers et rue des Vignes

Mme BALDINI explique que le carrefour sera sécurisé en 2012, les travaux sont d'ores et déjà programmés. Le Major Béatrice HUNTER verra avec M. DECANT si, dans l'attente des travaux, il est possible de prolonger le temps du feu vert pour les piétons.

Mme DAMBON signale qu'il existe, rue Jean Bologne, un sens interdit non respecté, alors que le segment est en sens unique pour se rendre rue de Passy.

2- Problème de stationnement des deux roues à l'angle du quai Louis Blériot et de l'avenue de Versailles

5- Réfection des chaussées quai Louis Blériot

Mme BALDINI explique que l'on a affiché la première tranche de travaux, la deuxième sera réalisée en 2012. M. GILLERON ajoute que les deux roues stationnent à l'angle mais gênent peu.

3- Problème de signalisation à la sortie du métro Passy

4- Panneau indiquant la présence de toilettes au pied du Trocadéro

Mme CHARRIE explique qu'en principe, les toilettes sont ouvertes mais lorsque les agents sont en nombre insuffisant, cela n'est pas possible, par ailleurs d'autres toilettes ont été vandalisées à proximité.

Mme BALDINI prendra l'attache de l'Architecte des Bâtiments de France pour savoir dans quelles conditions il serait possible de réaliser d'autres toilettes dans ce périmètre.

6- Point sur Autolib

Mme BALDINI prend la parole pour spécifier que les premières stations doivent ouvrir en février 2012. Elle ne peut pas citer tous les emplacements. Elle précise que les informations figurent dans un article dans l'Express de cette semaine et sur paris.fr et peut néanmoins préciser que 30 stations de 4 voitures sont prévues dans le 16^{ème}, en surface.

7- Sécurité dans le Jardin du Ranelagh

8- Présence de dealers boulevard de Beauséjour

10- Présence de nombreux SDF à l'angle de la laverie et de la sortie du centre commercial Passy Piazza rue de l'Annonciation

Mme KHOURY rappelle que plusieurs personnes se sont plaintes de vols de sacs et d'agression, même s'il subsiste une petite consommation de stupéfiants surveillée par la police. La prostitution n'équivaut pas à un délit mais la police contrôle et évince les SDF pour ivresse manifeste publique.

Mme HUNTER explique que la surveillance est régulière dans le jardin du Ranelagh et Boulevard de Beauséjour.

M. SANQUER précise qu'il existe des SDF 'clochards' et d'autres, issus de réseaux organisés en vue d'effectuer du commerce donc lucratif, en suscitant la pitié et les dons. **M. GOASGUEN** souhaite que l'on vienne au secours des personnes véritablement en difficulté. Il existe un fort réseau social dans le 16^{ème} (maraudes). Il dénonce le désengagement de **M. DELANOE** qui a décidé de retirer les agents à moto de la Direction de la Prévention et de la Protection qui patrouillaient dans le Bois de Boulogne.

Des actions sont mises en place, **M. LEGENDRE** coordonne ces interventions et à l'initiative de **M. GOASGUEN**, le Centre Varize a été mis à disposition.

Mme ZIVY demande si l'on a une idée de la répartition du réseau par rapport aux SDF.

M. SANQUER précise qu'il y avait 70 Sans Domicile Fixe répertoriés dans le Bois de Boulogne. Dès les basses températures, la mairie met un gymnase à disposition de ces personnes.

M. MALISZEWSKY parle d'une personne qui traverse la rue de Passy en vociférant. Si un accident devait se produire, il ne faudra pas être surpris, il se demande ce que l'on doit faire pour cette personne.

M. SANQUER lui répond que l'adresse duct-ma16urgencesdf@paris.fr est mise sur le site de la Mairie du 16^{ème} qui permet de signaler tout problème relatif aux SDF.

9- Empoisonnement de pigeons et de chiens rue de Boulainvilliers

Mme KHOURY estime que le problème vient aussi des gens qui nourrissent les pigeons.

Mme BALDINI explique que l'on a édifié un pigeonier Porte de Saint-Cloud qui ne marche pas très bien car il existe encore des cases vides. Elle n'a pas connaissance de faits d'empoisonnement.

M. GILLERON explique qu'il y a eu une campagne de dératisation organisée par la Maison de la Radio fin septembre / début octobre 2011 et qu'il existe peut être un lien. Il va se renseigner à ce sujet.

M. VERBAVATZ dit qu'il y a de la mort aux rats rue de Boulainvilliers. **Mme KHOURY** précise qu'on lui a aussi signalé des rats au Trocadéro.

Mme BORIE demande si l'on peut faire une campagne sur la propreté des trottoirs.

Mme BALDINI lui répond que des actions sont conduites avec **M. GOASGUEN** : Charte de la Propreté, Fête de la Propreté - pour les enfants- les OCNA (opérations coordonnées de nettoyage approfondi) et les inspecteurs de la Propreté ; des priorités sont également fixées : les déjections canines et les dépôts.

Mme BALDINI pense qu'il y a des progrès quand même surtout pour les chiens, afin que leurs propriétaires ramassent leurs excréments.

10- Entretien des pieds d'arbres

Il s'agit des arbres situés près de la Maison de la Radio qui ne sont jamais nettoyés, entre le hall A et la porte F de la Maison de la Radio.

M. GILLERON répond que sur les 9000 arbres du 16^{ème} arrondissement, plus de 5000 ont des grilles. Ce système de nettoyage prend 1 heure par agent.

Ce nettoyage est effectué entre 1 et 3 fois par an, il dispose pour cela de 7 ETP (équivalent temps partiel).

Le problème vient du fait que les déchets sont piégés, la grille peut être mal calée ou déplacée par des racines ; on met un stabilisé et l'on rehausse la grille, ce qui est pérenne mais coûteux.

100 grilles ont été nettoyées à ce jour, certains arbres ne peuvent pas être traités (arbres âgés par exemple).

Mme BORODINE ajoute qu'à cet endroit, les feuilles, les grilles et les travaux posent problème.

M. GILLERON se rendra sur place avec ses collègues de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, pour enlever éventuellement les grilles.

Mme ZIVY demande ce que l'on peut faire pour la question des 2 roues qui stationnent sur les trottoirs.

Mme HUNTER répond que la réglementation interdit la présence des 2 roues sur les trottoirs, mais à Paris des places ont été réalisées ; il y a une augmentation du nombre de 2 roues et leurs propriétaires veulent stationner devant chez eux, ils circulent donc sur les trottoirs d'où un danger pour les piétons.

Le Commissariat tolère le stationnement sur les trottoirs si les piétons peuvent passer. En revanche il n'existe pas de tolérance près des écoles, des banques (plan vigipirate). Ce n'est pas typique au 16^{ème} arrondissement.

M. MAILLARD aborde le sujet du Marché de Passy. Il a constaté une petite amélioration de la propreté autour de ce marché mais subsiste le problème du restaurant Mc Donald's et des abords du marché couvert.

M. GILLERON répond que l'on ne peut intervenir que les jours où le marché est fermé. Le restaurant Mc Donald's fait beaucoup de travail même si ce n'est pas parfait, d'autant plus que les véhicules du marché gênent le nettoyage.

Il ajoute que les trottoirs sont nettoyés 2 fois par semaine.

11- Problème d'admission au conservatoire

M. SANQUER approuve Mme BARET. Il existe trop peu de places, il a déjà été demandé un accroissement de la capacité mais ce n'est pas suivi d'effet ; une augmentation des tarifs a été récemment décidée par le Maire de Paris.

M. MALISZEWSKY confirme avoir tenté d'inscrire sa fille au violon (2 places disponibles). On lui a demandé d'avoir déjà effectué 1 ou 2 ans de solfège alors que sa fille a 8 ans.

Mme KHOURY ajoute que pour augmenter les chances d'être accepté, il faut présenter très tôt une demande pour le candidat (vers l'âge de 6 ans) afin qu'il commence par les cours de solfège et soit à niveau par rapport aux autres élèves ; 8 ans c'est déjà tard.

M. SANQUER précise qu'au centre d'animation aussi les talents peuvent se déployer ; **M. GOASGUEN** a demandé que la gestion de ce centre soit modifiée pour effectuer davantage d'heures, d'autant plus que l'Association ACTISE le souhaite.

12- Point sur la Maison de Balzac

M. MUYARD, 16^{ème} Demain, explique que 3 maisons doivent être vendues ce qui n'était pas prévu.

Mme ZIVY complète et regrette la déformation des propos de **M. GOASGUEN** qui laisse entendre que l'on veut détruire la Maison de Balzac et son jardin.

M. VERBAVATZ souhaiterait que la pétition soit reformulée.

M. SANQUER répond que la Maison de Balzac est menacée car on ne sait pas ce qui va être construit à côté, on ne maîtrise pas le futur projet, la Ville de Paris doit honorer son engagement.

La pétition a pour objet de faire réagir, il faut sauver l'environnement de la Maison de Balzac.

Mme BORIE répond qu'il est nécessaire de protéger le musée où l'exposition la Grisette a rencontré un franc succès. Cela ne suffit pas, il faut mettre en valeur la maison avec un environnement adapté (bibliothèque, salle de conférence...).

M. SANQUER ajoute qu'il s'agit aussi de défendre le patrimoine et les « Maisons Musées ». Lorsque l'on veut promouvoir la culture, il faut envisager d'en étendre les surfaces lorsqu'il y en a la possibilité. La Maison de Balzac est donc menacée

dans la mesure où la Ville hypothèque là une occasion que nous avons de leur donner une nouvelle dimension.

Mme ZIVY regrette que sur tous les sujets ce soit « la faute de la Mairie de Paris ».

M. SANQUER dit que ce n'est quand même pas un hasard si systématique la Ville de Paris est responsable des erreurs commises, développées plus haut. On aurait pu aussi parler de la propreté par exemple. 70 agents dans le 19^{ème} ont été libérés de certaines tâches mais M. DELANOE n'a pas voulu les mettre à la disposition du 16^{ème}.

Mme LECOUTURIER ajoute que Balzac a un rayonnement international et apporte son soutien pour que la Maison de Balzac soit agrandie.

M. GOSSARD ajoute qu'il s'agit seulement d'un problème budgétaire et c'est pourquoi la ville a changé son fusil d'épaule. L'arbitrage de la Mairie de Paris n'a pas été en faveur de la sauvegarde du site. La Mairie d'arrondissement n'a ni les moyens juridiques ni les moyens budgétaires sauf de lancer la pétition.

Mme BORIE demande si l'on peut alerter de grands groupes.

M. SANQUER dénonce le fait que la Ville de Paris n'associe pas l'arrondissement en décidant arbitrairement de vendre à des promoteurs. Le Ministre de la Culture a posé un label mais la Ville de Paris vend malgré tout.

14- Présentation des prochaines animations du Conseil de Quartier

Mme KHOURY annonce qu'une série d'animations musicales sera organisée au Kiosque du Jardin du Ranelagh puis elle précise qu'elle souhaite former des commissions pour faire des propositions d'animations (par des associations par exemple) et attend les candidatures des conseillers de quartiers.

15- Budgets de fonctionnement et d'investissement

Mme KHOURY présente le budget de fonctionnement, il existe un reliquat 2011 de 1100 euros et un budget primitif de 2566 euros. Elle précise qu'une demande de réfection de cour d'école sera examinée ultérieurement.

Pour le budget d'investissement, elle explique que des équipements destinés aux seniors pourraient être installés dans le Jardin du Ranelagh pour un coût d'environ 10 000 € pour chacun des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Madame Ijab KHOURY
Adjointe au Maire
Chargée des Conseils de Quartier
Muette Nord et Muette Sud